

Grabuge à la réunion publique de la voie mère



Les habitants à proximité de la voie mère profiteront d'aménagements spéciaux pour limiter les nuisances sonores et les vibrations.

Ce jeudi 16 septembre, se tenait une énième réunion publique entre les habitants logeant à proximité de la voie mère et SNCF réseau.

Ce que vous venez de dire est inacceptable ! », s'exclame Claude Demassieux, secrétaire adjoint de l'association de Tranquillité riverains voie mère, en s'adressant à Frédéric Leconte. Après une petite heure à présenter les différents points, changements et planning du projet de la voie mère, les habitants invités à la réunion publique ont pu poser leurs questions et faire part de leurs remarques. Et les décisions de la compagnie ferroviaire n'ont pas été du goût de tout le monde.

LES TAPIS ANTI-VIBRATILES POSENT PROBLÈME

Le projet est développé sur une partie de Calais, de la zone des Fontinettes jusqu'au faisceau des Dunes au niveau du port de Calais. Quel que soit le trajet, qui pourrait changer si les études se montrent favorables (voir par ailleurs), des habitants seront impactés par le passage fréquent des trains. Aujourd'hui déjà, malgré le peu de trafic (4 à 6 trains par jour), certains sont gênés par les vibrations. Alors quand on parle d'une voie qui pourra accueillir jusqu'à 30 passages quotidiens en 2040, beaucoup grincent des dents. « *J'habite rue Cambronne et la voie ferrée se trouve à 10 mètres de ma palissade ! On ressent vraiment les vibrations* », déplore madame Sablon. Beaucoup de riverains disent être dans ce cas. C'est pourquoi SNCF réseau a prévu des travaux répondant au respect du cadre de vie des habitants, comme la pose de tapis anti-vibratiles en

dessous des rails. Le problème, c'est qu'ils ne profiteront que pour une certaine zone parce que des travaux de rénovation ont déjà eu lieu récemment sur une longueur. *« Vous venez de dire qu'il y avait beaucoup d'inconvénients quand il n'y avait pas de tapis. Vous mégotez sur 800 mètres sous prétexte que la SNCF n'a pas fait son boulot et n'a pas anticipé alors qu'à l'époque des travaux, on parlait déjà de Calais Port 2015 ! »*, s'emporte Claude Demassieux avant de se lever pour donner une clé USB contenant une proposition pour limiter les nuisances.

« Vous mégotez sur 800 mètres sous prétexte que la SNCF n'a pas fait son boulot et n'a pas anticipé. »

« Je suis surpris qu'un amateur comme moi propose à la SNCF un autre trajet sans que personne n'y ait pensé ! Alors aujourd'hui je propose autre chose : pourquoi ne pas déplacer la voie mère au milieu du technicentre ou par la voie de service, loin des habitations ? », désigne-t-il sur des images de son diaporama. Un autre habitant tente aussi d'aller de son idée. *« On peut aussi déménager le technicentre à Fréthun. Cela nous permettra de limiter le bruit et d'utiliser l'espace prévu pour un parking sur Sophie-Berthelot ou le Channel. »* Frédéric Leconte, directeur d'Opérations chez Réseau SNCF, répond que déménager le technicentre impliquerait plus d'échanges entre les gares et donc une perturbation du trafic. Claude Demassieux, reprend la parole une dernière fois : *« Je sais que ce n'est pas facile pour vous d'envisager d'autres solutions. Je pense d'abord qu'il y a un blocage de la SNCF, que vous ne parlez pas entre vous, entre les différents services. Nous demandons juste que toutes les solutions soient étudiées pour le bon cadre de vie des habitants. »* Une réunion publique a lieu désormais tous les six mois. En mars-avril 2022, la prochaine risque d'être encore animée.